



**CIR**

Centre d'innovation  
en matière de réglementation

## Le Fonds de renforcement des capacités des organismes de réglementation

Environnement et  
Changement climatique  
Canada (ECCC)

Du 31 août 2020 au  
31 mars 2022

180 000 \$

### *Activités liées au développement de la capacité sur la prospective*

Le Gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre des objectifs environnementaux ambitieux et difficiles, tels que le développement de technologies propres. Un cadre réglementaire plus réactif et plus prospectif sera nécessaire pour atteindre ces objectifs. La prospective est un outil novateur qui peut être utilisé pour identifier les questions émergentes susceptibles de générer des défis ou des opportunités dans l'avenir, pour envisager des avenir possibles et pour informer les politiques futures.

Le renforcement de la capacité de prévision au sein d'ECCC améliorera sa capacité à identifier et à s'adapter aux tendances futures. Comprendre comment adopter de nouveaux outils et méthodologies de prospective permettra à ECCC d'anticiper les événements et les défis futurs ainsi que de proposer des solutions et d'identifier les opportunités à long terme, qui peuvent soutenir les résultats environnementaux et économiques. En intégrant une optique et des techniques de prospective dans ses processus, ECCC espère être mieux équipé pour développer des politiques publiques plus efficaces à long terme.

Le projet d'ECCC consistait à fournir des documents d'orientation et à former le personnel à l'utilisation des outils et techniques de prospective. Il comprenait également un exercice d'application de la prospective aux questions de technologies propres. Dans l'ensemble, la formation et les conseils fournis au personnel ont contribué à établir les bases d'une application continue de la prospective dans les domaines prioritaires de l'ECCC.

Le renforcement des capacités de prospective au sein d'ECCC a amélioré la capacité du ministère à identifier et à prendre en considération les questions émergentes dans son travail d'élaboration de règlements et d'autres mesures politiques.

